

## MAQUETTE DE LA FORMATION DOCTORALE DE L'ED SHS N°473 (Offre pour 2015-2016)

**Le doctorat équivaut à 180 crédits dont 60 crédits pour la formation doctorale et 120 crédits pour la thèse**

La maquette ci-dessous constitue l'ensemble de la formation doctorale et non la formation annuelle,  
elle n'est applicable que pour les doctorants inscrits à partir de 2015/2016

### Validation par l'Ecole doctorale de 30 crédits

**Module A1 (12 crédits) Formation méthodologique et interdisciplinaire**  
**3 éléments obligatoires (1 élément obligatoire pour les salariés)**

- valorisation du doctorat
- journée carrières
- séminaire interdisciplinaire ED (élément obligatoire pour les salariés)
- 1 élément au choix (3 éléments au choix pour les salariés)**
- maîtriser l'information scientifique (plaquette du collège doctoral DCE)
- humanités numériques : les données de la recherche dans les thèses de doctorat
- autre formation méthodologique du DCE
- toute formation équivalente suivie dans un autre établissement en France ou à l'étranger avec accord de l'ED

**Module B1 (4 crédits) Langues au choix**

- niveau en langue anglaise B2 ou C1 selon le laboratoire au moment de la soutenance ou possibilité d'une autre langue (modalités sur le site de l'ED SHS)
- pour les doctorants en cotutelle validation de la langue de soutenance si différente de l'écrit
- validation par les : CAPES, Agrégation, DUFL, Master en langue
- validation obligatoire du français pour les non-francophones

**Module A2 (7 crédits) Parcours professionnalisant (choisir un parcours différent du module B2)**

- parcours enseignement supérieur et recherche (DCE+RH Lille 3)
- parcours administration et valorisation de la recherche
- parcours connaissance de l'entreprise et création d'entreprise (DCE)
- parcours carrières internationales et médiation interculturelle
- validation du statut salarié pendant 1 an minimum (*travail de 50 à 100%*)

**Module B2 (7 crédits) Parcours professionnalisant (choisir un parcours différent du module A2)**

- parcours enseignement supérieur et recherche
- parcours administration et valorisation de la recherche
- parcours connaissance de l'entreprise et création d'entreprise (DCE)
- parcours carrières internationales et médiation interculturelle
- autres formation du DCE (2 jrs de présence au même module=validation)
- validation de l'activité complémentaire rémunérée des doctorants contractuels
- validation du statut salarié pendant un an minimum (*travail de 50 à 100%*)

### Validation par le laboratoire de 30 crédits

**Module C1 (8 crédits) Formation disciplinaire de laboratoire - 1 élément à choisir dans la liste suivante**

- séminaire disciplinaire de laboratoire
- séminaire interdisciplinaire organisé par l'ED (différent du séminaire validé en A1 et C2)
- validation du statut salarié pendant 1 an minimum (*travail de 50 à 100%*)
- Université d'été
- Autre (*sur proposition du doctorant et accord du laboratoire*)

**Module D1 (7 crédits) Initiative scientifique - 1 élément à choisir dans la liste suivante**

- participation aux activités du laboratoire ou de l'ED (*co-organisation ou participation active à : journées d'études, colloques, journées « jeunes chercheurs », mandat association des doctorants ou mandat universitaire, projet ANR, exposition, performance artistique, ouvrage, traduction, actes de colloques, collaboration en groupe de travail, workshop...*)
- validation d'un stage d'au moins 1 mois (*bors université d'inscription et hors cotutelle*) : recherche en centre spécialisé, archives, bibliothèque, entreprise..
- validation du séjour de plus de 3 mois à l'étranger pour tout doctorant
- validation du statut salarié pendant un an minimum (*travail de 50 à 100%*) : *aménagement possible avec l'accord de la direction du laboratoire*

**Module C2 (7 crédits) Formation disciplinaire de laboratoire - 1 élément à choisir dans la liste suivante**

- séminaire disciplinaire de laboratoire (différent du C1)
- séminaire interdisciplinaire organisé par l'ED (différent du A1 et du C1)

**Module D2 (8 crédits) Diffusion de la recherche**

- 2 communications orales (JE, Colloque, Symposium ou séminaire de recherche) et 1 article accepté ou mis en ligne sur un site labellisé ou un poster (*article de revue, actes de colloques*)

**NB ► 1 séminaire = 3 journées d'études ou 1 journée d'études + 1 colloque de 2 jours = 20 heures**

## Comment valider sa formation doctorale à l'ED SHS ?

Les doctorants inscrits à l'ED SHS à partir de 2009 doivent suivre obligatoirement une formation doctorale donnant lieu à l'attribution de crédits doctoraux. Le doctorat vaut 180 crédits, 120 sont attribués au moment de la soutenance, 60 crédits sont à acquérir tout au long du doctorat. Le doctorant est invité à construire dès sa première inscription en thèse son plan de formation pour les 3 ans. Pour cela, il peut se faire aider par son directeur de thèse. 30 crédits sont attribués par l'ED, 30 pour le laboratoire.

La formation est organisée en 8 modules, 4 modules validés par l'ED (A1, A2, B1 et B2) et 4 modules validés par votre laboratoire (C1, C2, D1 et D2). Chaque module est à valider une fois sur toute la durée du doctorat. Le doctorant peut évidemment, s'il le souhaite, suivre d'autres formations de la maquette de formation doctorale, en plus des modules obligatoires.

### Comment valider les modules ?

Il y a deux campagnes de validation prévues durant l'année, une en janvier et une en juillet. Le doctorant est invité à demander la validation d'un ou plusieurs modules en se connectant à l'adresse : <http://inscriptions-edshs.univ-lille3.fr/> avec ses identifiants.

Pour chaque module dont il demande la validation, il devra télécharger sur son espace des justificatifs correspondants (copies de feuilles d'émargement, attestations de participation, convention de stage, copie de diplôme, copie de contrat de travail etc...). Dans la mesure du possible, le doctorant devra demander la validation de plusieurs modules à la fois et à ne pas attendre la soutenance pour le faire. Il ne devra demander la validation que lorsque le module sera complet.

Pour toutes questions concernant les validations :

- modules A1 à B2 s'adresser à l'ED (par mail à [pascaline.lamble@univ-lille3.fr](mailto:pascaline.lamble@univ-lille3.fr))
- modules C1 à D2, s'adresser à son laboratoire (par mail à son gestionnaire).

- La liste des séminaires interdisciplinaires se trouve ici <http://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led/seminaires-interdisciplinaires>
- Le descriptif des parcours professionnalisants, de l'atelier « Valorisation du doctorat » et de l'atelier humanités numériques : les données de la recherche dans les thèses de doctorat se trouvent ici <http://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led/outils-et-methodes>
- Les formations proposées par le DCE se trouve ici [http://formadoc.net/image/formations\\_doc\\_pro\\_2016-2017.pdf](http://formadoc.net/image/formations_doc_pro_2016-2017.pdf)
- Les informations concernant la validation des langues se trouvent ici <http://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led/langues>

## Précisions complémentaires concernant la validation des Modules A1 et A2/B2

### Module A1 1<sup>ère</sup> partie :

Journée carrières : 1 journée organisée par le Collège Doctoral : Forum Doc'Emploi ou Challenge Doc

### Module A1 2<sup>ème</sup> partie :

**Maîtriser l'information scientifique : dans la plaquette des formations doctorales professionnelles proposées par le DCE (suivre 4 ateliers au choix sur les 6 proposés) :**

1/ Veille et stratégie de recherche documentaire p78

2/ Gérer efficacement sa documentation avec Zotero – Niveau débutant p79

3 / Déposer, signaler et diffuser sa thèse : ce qu'il faut savoir p80

4/ Améliorer ses chances d'être publié p57

5/ Améliorer la visibilité de sa production scientifique p75

6/ Que faire de ses données de recherche ? Définition et bonnes pratiques p76

### Module A2/B2 :

**Parcours Enseignement supérieur et recherche : dans la plaquette des formations doctorales professionnelles proposées par le DCE - Suivre 2 journées minimum pour valider le parcours en choisissant parmi les formations « Enseignement » de la page 25 à 34.**

**Parcours Connaissance de l'entreprise et création d'entreprise : dans la plaquette des formations doctorales professionnelles proposées par le DCE - Suivre 2 journées minimum pour valider le parcours en choisissant parmi les formations « Docteurs et entreprise » et « Entrepreneuriat » de la page 14 à 23.**

**Si vous étiez intéressé(e)s par des formations qui se sont déjà déroulées en octobre-novembre, sachez que vous pourrez toujours les suivre l'année prochaine.**